

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 21 MAI 2021 A 18H30

PRESENTS : BIANCONE Gilles, BRUGIERE Corinne, ECOFFET Florian, FERRAND Rachelle, GOBEROT Jean-Michel, JURET Jean-Sébastien, LATOUCHE Perrine, LAZZARONI Marie-Laure, LEGELEY Marielle, SALIGNON Etienne, ROBERT Marc, SCRIBOT Daniel.

ABSENT EXCUSÉ : AUBERTIN Erika, BEGIN Damien, ROUSSEAU Anne (pouvoir ROBERT Marc) arrivée à 20h40mn.

Conseil municipal des jeunes : élection du maire et des adjoints

Election du maire

Thibaut VAN VLIERBERGHE : 5 voix – élu maire du conseil des jeunes

Léo BOURSEAU : 4 voix

Election des adjoints

Elu primaire

Lucy GUYARD : 6 voix – élue adjointe au maire du conseil des jeunes

Clara COLIN : 2 voix

Léo BOURSEAU : 2 voix

Elu collègue

Camille ROBERT : à l'unanimité élue adjointe au maire du conseil des jeunes

Le premier conseil municipal des jeunes aura lieu le 1^{er} juin à 18 h 30 mn en présence des élus référents à la salle polyvalente.

Intervention de Pascal TATIGNY, président de l'AFIAFAF,

Gestion de 2 400 ha dont 800 ha de forêt.

Association intercommunale (Chaignay, Epagny, Savigny-le-Sec)

Elle est composée de 22 membres désignés, son siège social est à Epagny. Elle a été créée en juillet 2015

Elle représente 28 exploitations agricoles. Elle gère l'entretien des haies et des chemins de desserte.

Il y a 19 km de chemins sur les 3 communes et 8,5 km de haies

Le coût de ces entretiens est réparti 70 % à l'AFIAFAF et 30 % aux communes.

La commune de Chaignay est propriétaire de ses chemins et de ses haies.

Le 14 décembre 2017 les enfants de écoles ont participé à la plantation des haies avec l'entreprise.

9% de pertes de végétaux replantés en 2019.

Séance du Conseil Municipal ouverte à 19 heures 40 minutes

Le secrétaire de séance est Jean-Michel GOBEROT.

Approbation du compte-rendu du 30 avril 2021

Accepté à l'unanimité

1. Questions diverses

• Point budget

En fonctionnement à ce jour 22,8 % des dépenses budgétisée ont été utilisés soit 80 522 euros

En investissement 3,3 %, soit 15 507 euros

- **ATC France** : le mât de communication sera mis en place fin 2021, au plus tard 1^{er} trimestre 2022
D'après M. MORIOT, cette antenne n'est pas incompatible avec les futures constructions limitrophes : extension hangar agricole.

- Syndicat des eaux : le coût des traitements des boues : 43 000 euros par an
Il a pris en compte les travaux prévisionnels de Chaignay, soit :

A charge du syndicat

- Extension de réseaux pour la zone artisanale
- Etude sur le renouvellement de l'AEP rue neuve
- Travaux de renouvellement de l'AEP rue neuve
- Extension du réseaux AEP pour le projet bâtiment institutionnel
- Création d'un poteau incendie : chemin de Diénay
- Renouvellement de deux poteaux incendie : rue Basse, rue des Meix Esprois

A charge de la commune

- Extension du réseau AEP pour le lotissement.

- SICECO

Réunion avec Anne GUEULIN, référente de la commune

La compétence 6.4 qui faisait débat a été clairement expliquée. Elle concerne l'extension des réseaux existants (Orange – télécom) à venir sur la zone artisanale, le lotissement et la construction des locaux institutionnels. Le SICECO aura à sa charge la construction des ces nouveaux réseaux, la délibération sur cette délégation de compétence sera prise au prochain conseil.

A ce jour, il y a sur la commune de Chaignay 7.654 km d'artère aérienne, et 3.866 d'artère en sous-sol, ce patrimoine génère une RODP d'Orange d'un montant d'environ 600 euros par an.

- Culture

Une réflexion pour l'installation d'une œuvre d'art dans le village est menée par le conseil municipal. Daniel SCRIBOT a interrogé un sculpteur de ses connaissances.

- Marché hebdomadaire

Damien BEGIN émet l'idée d'organiser un marché le samedi matin sur la place St-Jacques, il est chargé du dossier.

- Élections

Le 15 juin à 18 h, le conseil municipal recevra Catherine Louis et Charles Barrière à la mairie.

- Vie publique

Le conseil municipal demande le signalement d'une caméra qui filme la voie publique et diffuse sur les réseaux sociaux. La gendarmerie en sera informée.

- Courrier du M. et Mme MILLER : nous font part du vol de leur échelle aluminium durant les « Mais ». La commune se rapproche des jeunes pour le remboursement de celle-ci.

M. MILLER demande la signalisation du sens unique de la rue de la Seulte Ruelle, renseignement sera pris auprès du Conseil départemental.

2. Rapport des comités

Comité communication :

Point fait par Marie-Laure LAZZARONI sur le site internet de la mairie. Un visuel sera proposé aux élus au conseil du mois de septembre.

Comité travaux :

- L'entreprise COLAIACOVO a fini la 1ère partie des travaux commandés. Un devis sera demandé pour la 2ème partie, pour des travaux réalisables en mai 2022.
- le dernier fossé menant au lavoir à été curé.
- Jean Sébastien JURET demande une intervention de l'équipe municipale pour boucher les trous du chemin de la Panse Vache
- Les dégats constatés devant la mairie ont été fait par un semi-remorque qui livrait une piscine a un particulier. Un devis de réparation sera envoyé à l'entreprise.

Comité patrimoine :

- Devis demandés pour une taille légère de l'arbre remarquable, pour la taille des arbres au lavoir, et pour la taille des arbres route de Saussy.
- Une réflexion sera menée par Corinne BRUGIERE et le comité sur le mode de fonctionnement des jardins partagés.
- Un premier nettoyage de la laiterie a été mené.
- Eric CHARLOT nous a fait part d'infiltration d'eau de pluie par les abasons à l'église. Nous interrogerons l'entreprise qui les a installés
- Un devis sera demandé pour repeindre l'horloge de l'église.

La séance est levée à 21 h 00 mn

Prochain conseil le 17 juin 2021 à 18 h 30 à la salle polyvalente